

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 14 AVRIL 2022



REPUBLIQUE FRANCAISE VILLE DE SAINT-AVOLD (Moselle)

EXTRAIT

du registre des délibérations du Conseil municipal

Séance du jeudi 14 avril 2022

	Conseillers élus		3	3		Mmes et MM les Conseillers municipaux						Conseillers en exercice	33	
N"d'ordre	Présents	20	Présent	Absent	ordre		Présent	Absent	ordre		Présent	Absent	Absents	13
	M. René S	STEINER	х			M. Jean-Claude BREM Mme BECKER BARDELMANN	Х	Х		Mme Sophie ANNECCA-BECKA M. Ismail AJDID	E	X X	Absent ayant donné procuration à des présents	membres
	Mmes et MM les Adjoints				3	Mme Hermine MALAMANE	Х		15	Mme Solène LALLEMENT	X	П	Mme ANNECCA-BECKA à Mme M	1ULLER
	M. Umit YILDIRIM		Х			Mme Genev. MATHE-HERMAL		X	16	Mme Bérangère MESNIER	X		Mme SCHWEITZER à M.HELFEN	STEIN
	Mme Raymonde S		Ц	X		M. Antoine PELLEGRINI	Χ		17	M. André WOJCIECHOWSKI	⊏	X	M.WOJCIECHOWSKI à M.ATM/	ANIA
	M. Gaetan VECCH			X		M, Alain LETULLIER	Х		18	Mme Nathalie PILI	С	X	M. HERBIVO à M. LAUER	- 1
	Mme Carine MUL	LER	Х			M. Serge HAYDINGER	Х		19	Mme Valentine BORRACCIA	Г	Х	Mme BERDELMANN à M. GAU	JDIG
	M. Pascal LAUER		Х	\Box	8	Mme Monique 8ETTINGER	Х		20	Mme Edahbia NACIRI	X	П	Mme MATHE à Mme KLEIN	I
6	Mme Amandine @	GUERIN	Х	П	9	M. Olivier MOUTON	Х		21	M. Tristan ATMANIA	X		M. CHAALAL à Mme NACIR	: I
7	M. Lothaire GAUD	∂lG	X	П	10	Mme Christine KLEIN MORAWSKI	X	Г	22	Mme Mireille STELMASZYK	Г	X	Absents n'ayant pas donné procura	ation
8	Mme Virginie SPIF	₹	X	П	11	M. Kevin HERBIVO	Г	Х	23	M. Mohamed CHAALAL	г	X	à des membres présents	
9	M. Pascal HELFEN	STEIN	X		12	Mme Najia BOUCHENGA		X					(excusés ou non excusés)	
	TOT	AL PRESENTS		3		TOTAL PRESENTS		8		TOTAL PRESENTS	Т	4	Mme BORRACCIA (excusée)
Г.	TO	TAL ABSENTS	,	27		TOTAL ABSENTS	-	4		TOTAL ABSENTS	Т	7	Mme STELMASZYK (excusée	e}
Ok	servations :												Mme 80UCHENGA (excusée	e)
													M. AJDID (non excusé)	
1													Mme PILI (non excusée)	
													M. VECCHIO (non excusé)	- 1
													•	- 1

1.FIXATION DES TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2022

Exposé de M. LAUER, Adjoint, rapporteur.

L'état de notification des taux d'imposition pour 2022 des taxes directes locales fait ressortir les données suivantes :

1) Taxes d'habitation et taxes foncières

Taxes	Bases 2021	Taux d'imposition 2022	Bases prévisionnelles 2022	Produits avec une augmentation du taux applicable sur la FFPB (bases 2022 x taux 2022)
Habitation				
Foncière bâti	28 839 001	28,52 %	29 867 000	8 518 068
Foncière non bâti	201 346	88,31%	200 900	177 415
Totaux				8 695 483

2) Allocations compensatrices

Au titre des taxes :

- d'habitation

291 880 €

- foncière bâti et non bâti

2 165 230 €

- professionnelle/CFE

0€

2 457 110 €

Envoyé en préfecture le 19/04/2022

Reçu en préfecture le 19/04/2022

Affiché le 19/04/2022

ID: 057-215706060-20220414-KJ_10922_PT1-DE

3) Dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP) L'état 1259 pour l'année 2022 fixe le montant de la DCRTP à 1 331 051 €

(Pour mémoire chiffre 2021 : 1 331 051 €)

4) Garantie individuelle de ressources (GIR): 2 575 759 €

Par ailleurs un coefficient correcteur s'applique car la Ville de Saint-Avold est surcompensée. Un prélèvement d'un montant de 686 402 € au titre des contributions directes sera effectué.

En 2022, la DGF de la Ville de Saint-Avold devrait rester négative comme les deux précédentes années et un nouveau prélèvement sera opéré sur le produit des taxes.

Par ailleurs, le montant de la participation au FPIC pour 2022 ne nous a pas encore été communiqué par les services préfectoraux.

Le Conseil Municipal est invité comme chaque année à fixer les taux de fiscalité applicables à l'exercice en cours.

Je vous propose de maintenir les taux votés en 2021.

- taxe d'habitation aucun taux voté : les taux de TH sont gelés depuis 2020

- taxe foncière (bâti) 28,52 % - taxe foncière (non bâti) 88,31%

Et le produit fiscal attendu s'élèvera à 8 695 483 €

Décision du Conseil municipal : Adoptée à la majorité.

A noter: 2 votes contre (M. ATMANIA pour lui et son mandant M. WOJCIECHOWSKI) 8 abstentions: M. MOUTON, Mme MESNIER, Mme LALLEMENT, Mme KLEIN pour elle et sa mandante Mme MATHE, Mme BETTINGER, Mme NACIRI pour elle et son mandant M. CHAALAL.

> Pour extrait conforme Saint-Avold le 14 avril 2022

> > Le Maire,